

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Comité Technique Spécial Départemental des Bouches du Rhône

Vendredi 24 février 2012

Déclaration préalable de la FNEC FP FO

Monsieur le Directeur Académique,

Pour ce deuxième Comité Technique Spécial, je ne reviendrai pas sur le contexte imposé par cette tyrannie de la dette, impulsée par le FMI, la banque européenne : la suppression des 14 000 postes décidée par le ministère qui se traduit dans les Bouches du Rhône, au niveau du 1^{er} degré, par le retrait de 159 postes.

Après les groupes de travail, les entrevues, la discussion lors du CTSD du 15 février, vous avez maintenu la fermeture de 130 classes, la disparition complète des réseaux hors éducation prioritaire, la liquidation des maîtres G ...

C'est contre ce projet que les représentants du personnel ont voté lors du dernier CTSD, provoquant la réunion d'aujourd'hui.

A l'ouverture de ce nouveau CTSD, nous ignorons le contenu de votre nouvelle proposition, mais vous avez annoncé qu'elle resterait dans la logique du retrait de 159 postes budgétaires, dans ce cas, nous ne saurions accepter :

- le véritable plan social que constituent la disparition de tous les maîtres G et la disparition des maîtres E en dehors de l'éducation prioritaire
- la surcharge des effectifs des classes, la quasi absence d'ouverture avec le violent redressement des seuils entraînant autant de suppressions de classes
- la diminution des décharges des directeurs entraînée par la fermeture des classes mais aussi par la perte des classes d'adaptation
- l'absence d'amélioration des remplacements d'enseignants absents, car quelque soit le taux moyen de remplacement dans le département, force est de constater le nombre impressionnant de classes dont l'enseignant absent n'est pas remplacé.

Dans ce mois de février, les exemples sont innombrables:

- Ecole élémentaire Gauguin à Vitrolles, 3 absents non remplacés sur 7 classes,
- Ecole maternelle St Jérôme, 1 enseignant absent sur trois, deux jours, sans remplacement,
- Ecole Allauch centre, deux collègues absentes sur 6 classes non remplacées,
- Ecole maternelle st Just Corot 2 enseignantes absentes non remplacée,
- Ecole maternelles Frais Vallon centre, Rose Val Plan, enseignants non remplacés,
- Ecole élémentaire St Louis Consolat, une absence de 10 jours non remplacée;
- à l'école élémentaire l'Ouvière à Fuveau, c'est le complément de service qui n'est assuré que quand une brigade est disponible!

... et la liste est encore longue, perturbant les classes, privant les élèves d'enseignement et remettant parfois en cause la sécurité quand deux enseignants ont en charge, pendant plusieurs jours, plus de 100 élèves (circonscription La Ciotat) !

Au cours des travaux il a été fait mention de 22000 places vacantes dans le département, parallèlement a-t-il été fait le compte du nombre de journées de classe perdues depuis la rentrée par manque de remplaçant ?

Enseignants et parents refusent ces mesures et leurs conséquences et depuis mardi, ils se mobilisent, des délégations d'école viennent devant l'Inspection Académique, demandant à être reçues pour défendre leurs classes : les écoles Mermoz d'Aubagne, Brossolette, Ste Cécile, Leverrier, Castel Roc, Dromel, La Bouilladisse, Cuges les Pins, La Torse, Prévert, Jaurès à Aix, Ste Anne de Trets et bien d'autres.

Par ailleurs, ces nouveaux CTSD se situent dans la logique des accords de Bercy (que FO a eu raison de ne pas signer) pour la « rénovation du dialogue social ».

Cette rénovation commence bien mal puisque, tandis que notre fédération, forte de son indépendance, a vu son nombre de voix progresser de 3%, le ministère, après des calculs tardifs, au nom de nouvelles normes d'attribution de moyens syndicaux, diminue de 15 à 20% les décharges qui lui sont attribuées !

Plus de voix, moins de moyens ! Drôle de conception du dialogue social !

Le ministre veut-il choisir ses interlocuteurs?

C'est cette même conception du dialogue social qui voudrait contraindre les organisations syndicales à négocier les mesures de carte scolaire dans le cadre inacceptable de la suppression des 159 postes retirés au département. Les contraindre à co-gérer ces mesures avec l'administration.

Ce n'est pas la conception que notre fédération a de la négociation : tous les dossiers qui nous sont confiés doivent être défendus sans s'opposer les uns aux autres, les représentants du personnels ne peuvent accepter de choisir entre les postes classes et postes E et G des réseaux.

Enfin, pour la clarté et des travaux et la transparence des discussions, nous souhaitons que la discussion sur les mesures de carte scolaire, soit menée collectivement en CTSD ou en groupe de travail-

Toujours dans le même souci de clarté mais aussi de démocratie et de respect du travail des représentants du personnel, nous réitérons notre demande d'avoir les documents écrits conformément aux textes sur les CT et au règlement intérieur de ce CTSD au moins 8 jours avant la réunion.

Enfin, au dernier CTSD, les représentants syndicaux ont pris connaissance des modifications de l'administration par une longue lecture en séance, sans support écrit où elles figuraient, conditions qui n'ont pas permis aux délégués du personnel de suivre et noter correctement les mesures. Pour preuve, les différences entre les documents des syndicats représentés. Nous demandons que les documents de travail, avec les éventuels changements par rapport aux documents préparatoires soient distribués aux représentants du personnel pour permettre un travail correct et éviter les erreurs.

C'est dans le sens de la défense des postes, des classes, des conditions de travail des enseignants, des conditions d'enseignement des élèves, du bon fonctionnement des écoles et dans le respect du sens du vœu adopté par les délégués du personnel votant contre votre premier projet de carte scolaire, que nous ne pourrons voter favorablement à votre projet que s'il annule les 130 fermetures de classes, ouvre les classes demandées par les écoles, et rétablit tous les postes des maîtres E et G.

Pour le SNUDI FO

Philippe Roms